Des objectifs généraux et des objectifs spécifiques et opérationnels pour une séquence sur l'organisation de notre État de droit :

Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4
Objectif général : Comprendre les particularités du système politique suisse	Objectif général : Comprendre le principe de séparation des pouvoirs et connaître les organes de la Confédération	Objectif général : Savoir expliquer et représenter (tout) les acteurs et roles des 3 pouvoirs au niveau fed et cantonal	Objectif général : ~~Comprendre~~ Analyser les changements de la nouvelle Constitution
Objectifs spécifiques et opérationnels : -Expliquer en quoi la séparation des pouvoirs dans un état garantit un meilleur fonctionnement de celui-ci. -Identifier les principales différences entre le centralisme et le fédéralisme	Objectifs spécifiques et opérationnels : → Répondre à des questions ponctuelles sur des sujets précités → Analyser des petits cas / mises en situation	Objectifs spécifiques et opérationnels : - Savoir représenté par un schema la séparation des 3 pouvoir au niveau federal et cantonal - Savoir expliquer les composantes, rôle et qui constitue les différentes chambres/groupes qui représente les 3 niveau de pouvoir au niveau fédéral et cantonal	Objectifs spécifiques et opérationnels : Présenter les avantages et dangers de la Constitution. ~~Analyser~~ Repérer le contexte dans lequel ce changement a eu lieu. Elaborer un tout-ménage avec 2 illustrations légendées et un schéma présentant la nouvelle structure des institutions politiques mise en place en 1848

Des objectifs généraux et des objectifs spécifiques et opérationnels pour une séquence sur l'organisation de notre État de droit :

Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4
Objectif général : ANALYSER LE PRINCIPE DE SÉPARATION DES POUVOIRS	Objectif général : APPRENDRE LES BASES DU DROIT SUISSE	Objectif général : ILLUSTRER LA SÉPARATION DES POUVOIRS	Objectif général : COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉMOCRATIE SUISSE
Objectifs spécifiques et opérationnels : DÉFENDRE LE PRINCIPE DE SÉPARATION DES POUVOIRS EN INCARNANT LE RÔLE DE FONDATEURS PAR UNE ARGUMENTATION	Objectifs spécifiques et opérationnels : METTRE DES CROIX ET APPLIQUER LA THÉORIE PAR DES EXERCICES SIMPLES	Objectifs spécifiques et opérationnels : CONSTRUIRE UN SCHÉMA EXPLICATIF DE LA SÉPARATION DES POUVOIRS, LES DIFFÉRENTS NIVEAUX ET LES LIENS	Objectifs spécifiques et opérationnels : CONVAINCRE LA POPULATION DE L'INTÉRÊT DES CHANGEMENTS + DÉMONTRER LES AVANTAGES QU'ILS ENTRENT PAR UN TOUT-MÉNAGE

Des objectifs généraux et des objectifs spécifiques et opérationnels pour une séquence sur l'organisation de notre État de droit :

Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4
Objectif général : Comprendre la séparation des pouvoirs, selon la Cst 1848.	Objectif général : Comprendre les bases du droit suisse.	Objectif général : Connaître, comprendre et illustrer la séparation des pouvoirs Suisse.	Objectif général : Comprendre les avantages d'une nouvelle constitution.
Objectifs spécifiques et opérationnels : Les élèves doivent être capable d'expliquer, citer et développer des exemples montrant que la séparation des pouvoirs apporte plus de démocratie en Suisse.	Objectifs spécifiques et opérationnels : L'élève est capable de mettre des croix dans un tableau (au bon endroit).	Objectifs spécifiques et opérationnels : L'élève est capable de Schématiser la séparation des pouvoirs Suisse au niveau fédéral et cantonal avec Genève comme exemple.	Objectifs spécifiques et opérationnels : L'élève est capable de rédiger une nouvelle constitution.

Des objectifs généraux et des objectifs spécifiques et opérationnels pour une séquence sur l'organisation de notre État de droit :

Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4
Objectif général : ~~Con défendre~~	Objectif général : Connaissances	Objectif général : Représenter la séparation des pouvoirs en droit Suisse	Objectif général : Défendre ~~Comprendre~~ les changements et les avantages de la nouvelle Constitution 1848
Objectifs spécifiques et opérationnels : ~~Argumenter~~	Objectifs spécifiques et opérationnels : - énumérations - citer - choix multiples	Objectifs spécifiques et opérationnels : Illustrer à l'aide d'un schème : • la séparation des pv en CH • le niveau fédéral & cantonal • les relations ICI ces ≠ pouvoirs	Objectifs spécifiques et opérationnels : Élaborer un tout-ménage présentant : • les changements fondamentaux → niveau politique → économique → social • les avantages de ces changements